

Terrorisme conjugal versus violence situationnelle

Contexte et conséquence de la violence conjugale : terrorisme conjugal et violence situationnelle

Il y a quelques mois nous avons écrit un article sur la désistance à la violence conjugale. Rappelons que ce concept permet de répondre à la question de la récurrence de la violence, à savoir s'il s'agit d'un événement limité à une dispute que les sociologues suisses Daniela Gloor et Hanna Meier¹ appellent « violence en tant que comportements spontanés face aux conflits » ou s'il s'agit de « comportements dominateurs systématiques ». Bien que les termes soient différents, les concepts restent les mêmes et après avoir eu une longue discussion avec Denis Laroche de l'Institut de la statistique du Québec, où nous avons pu discuter de l'état de la recherche et des concepts reliés à la problématique de la violence familiale, ce dernier admettait que l'appellation de comportement dominateur systématique était sans doute plus approprié que celui de terrorisme conjugal.

Cette question du type de violence a aussi fait l'objet d'une intervention au cours du colloque organisé à Bassecourt le 25 septembre dernier et certains n'étaient pas loin de penser que la violence en tant que comportement spontané face aux conflits était typiquement féminin, celui de comportement dominateur était quant à lui typiquement masculin. Ce raisonnement est limité et ne permet évidemment pas de répondre à la question de la violence chez les couples lesbiens.

Le dernier article de Denis Laroche² paru dans le numéro d'octobre 2004 du Bulletin -données sociodémographiques en bref de l'Institut de la statistique du Québec montrent que cette hypothèse repose davantage sur des présupposés idéologiques que sur des faits ou du moins des faits qui souffraient de ne pas être mis dans un contexte global.

Premièrement, quelle définition devons-nous apporter à ces deux types de violence.

"La violence situationnelle ou spontanée survient lors de conflits ou de différents ponctuels entre conjoints. Ce type de violence risque peu de prendre la forme de la violence grave, de mener à une escalade de la violence et de causer des blessures ; il a de grandes chances d'être mutuel entre conjoint.(...)"

le terrorisme conjugal ou comportement dominateur systématique dénote la volonté ou la compulsion d'exercer un contrôle général sur le partenaire, et la violence physique ne constitue qu'un élément parmi d'autre dans une panoplie de comportements qui s'inscrivent dans un pattern général de contrôle. Dans ce cas, la violence physique a tendance à devenir récurrente, à s'accompagner d'escalade dans le temps et à prendre des formes graves.

Deuxièmement, quelle est l'utilité de la mise en place de ces définitions.

Elle permet de concilier la contradiction apparente entre d'une part les résultats de recherches relatives à la prévalence de la violence conjugale et d'autre part ceux observés auprès de groupes cliniques, par exemples recrutés dans des centres d'hébergement. Dans un dernier ouvrage paru sur la question Terrie Moffitt³ démontre aussi que le contexte dans lequel les évaluations de violence sont posées et ce sur un même événement pourra déterminer la catégorisation de la violence vécue entre violence situationnelle (spontanée) ou de domination (terroriste)

Troisièmement, quelles sont les conséquences physiques et cliniques des divers types de situation de violences.

Le tableau « Proportion des cas violence conjugale de la part du conjoint actuel ou d'un ex-conjoint au cours des cinq années précédant l'enquête, selon certaines catégories de la typologie de Johnson^{4, 5, 6}, selon la gravité de la violence et le sexe de la victime⁷ » indique :

Total des hommes victimes de la conjointe ou d'une ex-conjointe = **542'900**

Pourcentage des victimes hommes selon la catégorie définie par Johnson

Violence situationnelle mineure : 30 %

Violence situationnelle majeure : 27 %

Terrorisme conjugal mineur : 10 %

Terrorisme conjugal majeur : 32 %

Total des femmes victimes du conjoint ou d'un ex-conjoint = **685'900**

Pourcentage des victimes femmes selon la catégorie définie par Johnson

Violence situationnelle mineure : 27 %

Violence situationnelle majeure : 12 %

Terrorisme conjugal mineur : 18 %

Terrorisme conjugal majeur : 43 %

Cependant, comme le note Denis Laroche :

Si la proportion du total des victimes masculines et féminines – qui ont subi une situation de terrorisme conjugal grave assortie de conséquences physiques ou cliniques – est comparable, il importe de noter que le nombre des victimes féminines qui font état de telles conséquences est nettement supérieur.

Peut-on se poser la question: est-ce que tous les hommes victimes osent s'exprimer ?

Conclusions

Contrairement à ce que Daniela Gloor et Hanna Meier affirment, le débat ne se limite pas ici à un problème d'arithmétique dont la question serait de savoir qui des femmes ou des hommes seraient les plus victimes. La question essentielle est d'avoir une meilleure vision de la problématique et pourquoi pas, arrêter de cibler une moitié de la population comme étant responsable et présumée coupable et l'autre moitié comme victime.

Au cours de la discussion que j'ai eu avec Denis Laroche, ce dernier m'a indiqué clairement que les recherches récentes, entre autre, les recherches longitudinale (Ehrensaft, Moffitt, Capaldi et Owen), de la fin des années '90 à aujourd'hui montraient la nécessité d'en arriver à des conclusions plus nuancées.

Paul Ménard MSc
membre du comité

¹ Gloor Daniela, Meier Anna Les hommes victimes de violence – aspects scientifiques et sociopolitiques

² Laroche Denis, « Contexte et conséquences de la violence conjugale : terrorisme conjugal et violence situationnelle » dans Bulletin-Données sociodémographiques en bref Institut de la Statistique du Québec, Octobre 2004 Volume 8 numéro 1 pp 4-6.

³ Moffitt Terrie E., Avshalom Caspi, Rutter Michael et Phil Silva « Sex Differences in Physical Violence and Sex Similarities in Partner Abuse » dans Sex difference in Antisocial Behavior: Conduct Disorder, Delinquency, and Violence in the Dunedin Longitudinal Study Cambridge University Press, Cambridge, U.K. (2002) chap 5 p, 53.70

⁴ Johnson, Michael P. Two Types of Violence Against Women in the American Family : Identifying Patriarcal Terrorism and Common Couple Violence, paper presented at the annual meeting of the National Council on Family Relations, Irvine (Calif) (1999)

⁵ Johnson, Michael P., Leone Janel M. The Differential Effects of Intimate Terrorism and Situational Couple Violence : Findings from the National Violence Against Women Survey, revision of a paper presente at the Tenth International Conference on Personal Relationships, Brisbane – Australie Juillet 2002, 35 p

⁶Johnson, Michael P., Ferraro J. "Research on Domestic Violence in the 1990s. Making Distinctions" dans Journal of Marriage and the Family vol 62, novembre, p 944-963

⁷Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1999 fichier de micro-données.

Pour avoir accès au dernier numéro du Bulletin Données sociodémographiques en bref de l'Institut de la statistique du Québec :

<http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/BrefOct04.pdf>